

Communiqué de presse

Le 29 avril 2024

Convention de partenariat entre la FNTV et le Réseau des Écoles de la 2e Chance en France

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) et le Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France ont scellé leur collaboration par la signature d'une convention le 29 avril 2024. Cette convention vise à renforcer l'insertion professionnelle des jeunes en favorisant des actions conjointes entre les entreprises du transport routier de voyageurs et les Écoles de la 2^e Chance (E2C).

Depuis 1997, les Écoles de la 2^e Chance proposent un parcours intensif destiné aux publics les plus éloignés de l'emploi, en leur offrant une formation adaptée, une expérience professionnelle en alternance, et un accompagnement personnalisé pour faciliter une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable.

Dans le cadre de cette collaboration, la FNTV s'engage à soutenir les initiatives des E2C en facilitant l'accès à des stages en entreprise et en favorisant leur insertion dans le secteur du transport routier de voyageurs. De leur côté, les Écoles de la 2^e Chance s'engagent à former et accompagner les stagiaires dans leur projet professionnel en les mettant en relation avec les entreprises adhérentes à la FNTV.

Certaines actions de cette collaboration seront déléguées au réseau territorial, de la FNTV afin de renforcer l'ancrage local des initiatives.

Les objectifs opérationnels de cette collaboration incluent la promotion des métiers du transport routier de voyageurs, l'organisation de sessions d'information pour les jeunes et les formateurs des E2C, ainsi que l'immersion professionnelle des stagiaires en entreprise.

Le Réseau des Écoles de la 2e Chance en France et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs s'engagent à travailler main dans la main pour le développement et la pérennisation de ce partenariat, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de répondre aux besoins du secteur du transport routier de voyageurs.

Communiqué de presse

À propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.

À propos du Réseau des Écoles de la 2^e Chance :

L'École de la 2e Chance forme les jeunes éloignés de l'emploi et les accompagne de manière individualisée vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable, en répondant aux enjeux des territoires et des entreprises. Implantée sur 159 sites-Écoles en France, l'E2C accueille près de 17 000 jeunes par an. La force du dispositif est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. Un processus de labellisation garantit la qualité des opérations. Les résultats d'insertion vers l'emploi et la qualification des stagiaires sont probants : 62 % d'entre eux accèdent, au terme de leur parcours, à l'emploi ou à la formation de leur choix pour une insertion pérenne. www.reseau-e2c.fr